



Activités du Secrétariat Permanent

Demande d'avis consultatif de la Commission Sous Régionale des Pêches au Tribunal international du droit de la mer

SOMMAIRE

- Demande d'avis consultatif de la CSR/P au TIDM 1
- 17^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres 2
- 26^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination 2
- Réunion de la Commission Technique SCS élargie aux Juristes et aux Coordonnateurs régional et nationaux du PRAO 2
- Atelier de restitution de résultats scientifiques aux acteurs de la communauté de Yenn 3
- 1^{ère} Conférence Internationale AWA 3
- Atelier national de sensibilisation sur l'interdiction du « finning » au 3
- Atelier régional du projet « Dashboard » dans les pays membres du PRAO 3
- Négociation d'un programme d'investissement de la Banque mondiale pour la Guinée et la 4
- Atelier national de sensibilisation sur l'Accord sur les Mesures du Ressort de l'Etat du Port 4
- Publications 4

Le Tribunal international du droit de la mer se déclare compétent et rend un avis favorable à la CSR/P



Le 2 avril 2015, pour la première fois de son histoire, le Tribunal international du droit de la mer a

rendu un avis consultatif en formation plénière, sur la requête soumise par la Commission Sous Régionale des pêches (CSR/P), conformément à l'article 138 du Règlement du Tribunal. Dans son avis consultatif, le Tribunal a décidé à l'unanimité qu'il avait compétence pour rendre l'avis consultatif demandé, et a décidé de donner suite à la demande d'avis consultatif. [En savoir plus...](#)

Présentation de l'Exposé oral de la CSR/P au Tribunal international du droit de la mer



Le 02 Septembre 2014, à Hambourg, Allemagne, la CSR/P a présenté son Exposé oral lors de l'audience publique du Tribunal International du droit de la mer concernant sa demande d'avis consultatif. La Délégation de la CSR/P, conduite par Son Excellence Monsieur Lousény Camara, Président en exercice de la Conférence des Ministres, était composée, outre de Monsieur Hassimiou Tall, Président du Comité de Coordination, de Madame Marième Diagne Talla, Secrétaire Permanente par intérim, de Personnel du Secrétariat Permanent, de représentants des Etats membres, d'Experts en pêche et en droit de la mer, et de Partenaires Techniques et Financiers. [En savoir plus...](#)

Rédaction :
Equipe de la CSR/P

Responsable de la publication :
Mame Fatou TOURE

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CSR/P
Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
E-mail : spcsrp@spcsrp.org
Site web : www.spcsrp.org

17^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR/P



Les 05 et 06 mars 2015 à Dakar, République du Sénégal, la dix-septième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR/P) s'est tenue en présence de tous les Etats membres à l'exception de la Sierra Leone. Dans son discours d'ouverture, le Président en exercice de la Conférence des Ministres a recensé les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur de la pêche, notamment la surexploitation des ressources halieutiques et la pêche INN, et dont la résolution exige le renforcement de la coopération et une synergie d'actions de nos Etats membres par la redynamisation de la CSR/P. [En savoir plus...](#)

26^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSR/P



Du 19 au 22 Août 2014, à Dakar, Sénégal, la 26^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSR/P a vu la participation des Etats membres et des partenaires techniques et financiers. Lors de la cérémonie d'ouverture, Madame Marième Diagne Talla, Secrétaire Permanente par intérim de la CSR/P, a adressé un mot de bienvenu aux délégations des Etats membres et a remercié les partenaires présents. Monsieur Hassimiou Tall, Président du Comité de Coordination de la CSR/P, a rappelé que cette session porte essentiellement sur les mises en œuvre des Décisions de la 16^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres (27-28 Mars 2014), et que les points inscrits à l'ordre du jour représentent les priorités actuelles de la CSR/P. [En savoir plus...](#)



Activités des Projets



Projet Go-WAMER

Réunion de la Commission Technique Suivi, Contrôle et Surveillance élargie aux Juristes



Du 01 au 05 Décembre 2014, dans le cadre du projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER » (Projet « GoWamer »), la CSR/P a organisé à Banjul, République de Gambie, la réunion de la Commission Technique Suivi, Contrôle et Surveillance élargie aux Juristes et aux Coordonnateurs nationaux et régional du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO). L'objectif était de valider deux documents stratégiques de lutte contre la pêche INN élaborés dans le cadre du projet « Renforcement du suivi, contrôle, surveillance de l'aménagement des pêches » (Projet SCS/UEMOA/UE). [En savoir plus...](#)



Projet AWA

1^{ère} Conférence Internationale « Approche écosystémique de la gestion des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest-africaines » (ICAWA)



Du 9 au 11 décembre 2014 à Dakar, République du Sénégal, la Commission Sous Régionale des Pêches, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) a organisé la première Conférence Internationale « *Approche écosystémique de la gestion des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest-africaines* », ICAWA 2014. L'objectif principal était de permettre aux Etats membres de la CSRP et à leurs partenaires africains et européens de contribuer à la mise en place des bases scientifiques nécessaires pour une gestion durable des pêches et de l'environnement marin. [En savoir plus...](#)

Atelier de restitution de résultats scientifiques aux acteurs de la communauté de Yenn



Le 26 mars 2015, le village de Yenn Todd (Sénégal) a accueilli un atelier organisé par le Projet AWA (BMBF-IRD) pour la restitution des résultats de l'enquête conduite en 2014 auprès des communautés de 7 villages littoraux de pêcheurs de Yenn sur l'impact de l'implantation des récifs artificiels dans la zone de pêche protégée. L'atelier s'est tenu en présence des représentants de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), du Centre de Recherche de Dakar Thiaroye (ISRA/CRODT), de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP), de la Direction des Aires Marines Communautaires de Protégées (DAMCP), des Comités locaux de pêcheurs, des notables des 7 villages de Yenn, ainsi que des pêcheurs de la communauté de Yenn et de leurs familles, notamment les enfants du village. [En savoir plus...](#)

Projet de renforcement de capacités et de gestion durable des populations de requins

Atelier national de sensibilisation sur l'interdiction du « finning » au Sénégal



Les 07 et 08 Janvier 2015, à Dakar, République du Sénégal, la CSRP a organisé, en partenariat avec la Direction des Pêches Maritimes du Sénégal, un atelier national de sensibilisation sur l'interdiction du « finning » (coupe d'ailerons en mer et rejet des carcasses) et sur d'autres mesures de conservation et de gestion durable des Requins au Sénégal.

L'atelier a permis aux organisateurs d'expliquer l'importance de l'interdiction du finning pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins, et a servi de cadre à la présentation des informations pertinentes collectées lors de la préparation du rapport national de propositions d'améliorations des législations de pêche aux Requins. [En savoir plus...](#)

Programme PRAO

Atelier régional du projet « Dashboard » dans les pays membres du PRAO



Les 19 et 20 Février 2015 à Dakar, République du Sénégal, la CSRP a organisé un atelier régional de cadrage sur le « Système d'information décisionnel sur le secteur des pêches » dit « Dashboard », mis en œuvre dans les pays membres du programme PRAO financé par la Banque Mondiale. Les Coordinateurs des projets nationaux du PRAO et les experts statisticiens et informaticiens du Cabo Verde, du Sénégal, du Libéria, du Ghana, de la Guinée Bissau et de la Sierra Léone, mais également ceux de la Guinée et de la Mauritanie qui ont récemment intégré le PRAO, ont participé à cet atelier. Les travaux ont principalement porté sur la présentation de la solution technique et de la méthodologie proposées, et sur la validation de la liste des indicateurs. [En savoir plus...](#)

Négociation d'un programme d'investissement de la Banque mondiale pour la Guinée et la Mauritanie



Du 3 au 13 Mars 2015, le Secrétaire Permanent p.i a conduit une délégation composée du Coordonnateur Régional du PRAO, de l'Expert en suivi-évaluation et de la Spécialiste en passation de marché à la Banque mondiale à Washington DC pour participer aux négociations des accords de financement des PRAO de la Guinée et de la Mauritanie. La délégation de la Guinée a été conduite par Mr Louseny Camara, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture et celle de la Mauritanie, par Mr. Yacoub Ould Ahmed Aicha, Directeur Général des Projets et des programmes.

Atelier national de sensibilisation sur l'Accord sur les Mesures du Ressort de l'Etat du Port



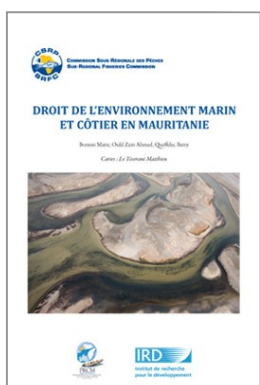
Dans le but de promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans notre sous-région, la CSRP, dans le cadre du PRAO, a organisé un atelier national à Accra, République du Ghana du 16 au 18 Mars 2015. L'objectif était de sensibiliser les parties prenantes sur les dispositions contenues dans l'Accord de la FAO sur les mesures du Ressort de l'État du Port et surtout d'accompagner le pays dans la ratification de l'accord. Des représentants des institutions partenaires tels que le Ministère de la pêche et du développement de l'aquaculture, l'Unité de contrôle de la pêche, l'Autorité maritime du Ghana, l'Autorité sanitaire du Port, la Police maritime, la Marine nationale et les juristes ont pris part à cet atelier.



Publications

Droit de l'Environnement Marin et Côtier en Mauritanie

Bonnin Marie, Ould Zein Ahmed, Queffelec Betty - Cartes : Le Tixerant Matthieu



Cet ouvrage permet à tous ceux qui sont intéressés par l'exploitation, l'utilisation ou la protection du milieu marin et côtier de Mauritanie de disposer du droit applicable sur ce territoire. Afin de faciliter l'appréhension de ces normes, les auteurs ont utilisé des cartes pour spatialiser et illustrer, de manière novatrice, les réglementations relatives à l'espace marin et côtier. L'ouvrage présente l'ensemble du cadre juridique mauritanien applicable à l'environnement marin et côtier : les frontières de cet espace naturel, les acteurs de la protection, ainsi que la protection de ce milieu par les différentes branches du droit telles que la protection de la nature, le droit des pollutions, les droits relatifs à la pêche, à l'exploitation des hydrocarbures ou encore au tourisme. La description et l'analyse de ces règles juridiques permettront de poser les bases de la construction d'un droit de l'environnement marin et côtier en Mauritanie. Coédité par la CSRP et l'IRD avec l'appui financier du PRCM, l'ouvrage est disponible en téléchargement sur le site internet de la CSRP. [Télécharger](#)